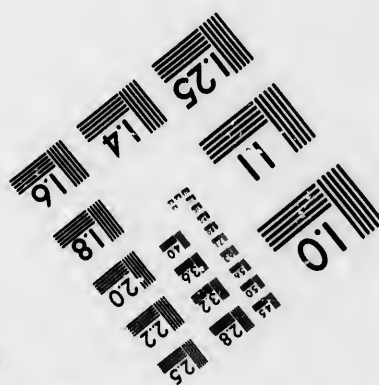
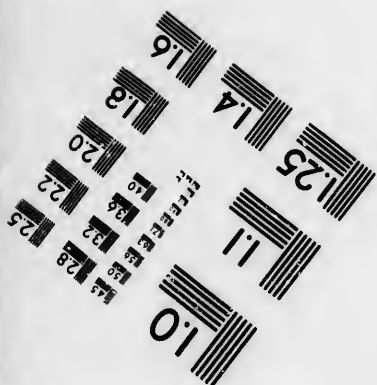
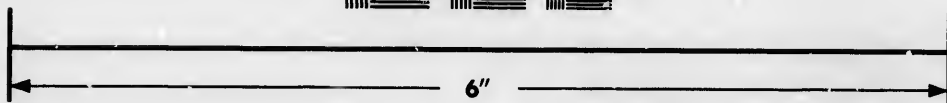
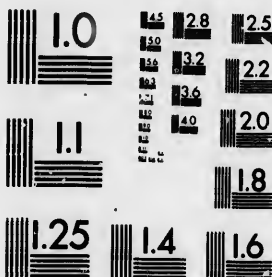


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

1.0
1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0

© 1986

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

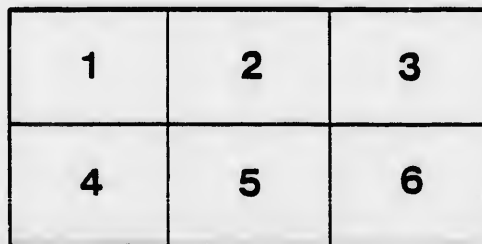
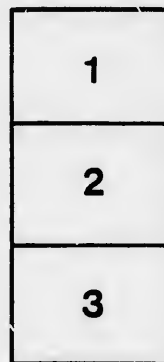
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

rrata
to

pelure,
n à

15 juillet 1869

(Circulaire.)

} ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC,
15 Juillet 1869.

MONSIEUR,

Je vous informe que la retraite de MM. les Curés s'ouvrira, au Séminaire, Jeudi, le 26 Août prochain au soir, pour se terminer Jeudi, le 2 Septembre suivant, au matin. Celle de MM. les Vicaires et autres prêtres obligés à l'examen annuel s'ouvrira Jeudi, le 9 Septembre au soir, et se terminera Jeudi, le 15 du même mois, au matin.

J'invite spécialement à la première MM. les Curés qui n'ont pu assister à celle de 1868. Quant à la seconde, l'exiguité du local où elle a coutume d'avoir lieu fait désirer qu'elle ne soit suivie, autant que possible, que par MM. les Vicaires et autres prêtres tenus à l'examen.

L'on devra arriver à la retraite dès le commencement, et en suivre les exercices jusqu'à la fin, sans céder dans l'intervalle la place à un autre.

Tous les prêtres employés dans le Saint Ministère, qui n'ont pas encore quatre ans accomplis de prêtrise, voudront bien se rappeler que le règlement publié dans ma circulaire du 5 juin 1855, concernant l'examen qu'ils doivent subir, est un règlement permanent. Ils feront donc leur possible pour s'y conformer, afin d'assurer par ce moyen la continuation de leurs pouvoirs. L'examen commencera Mercredi matin, veille de la seconde retraite, à 8h; tous doivent être rendus à l'heure fixée.

Pour que les paroisses ne demeurent pas sans secours, durant la retraite de MM. les Curés, un prêtre devra résider dans une de celles qui sont désignées sous le même numéro, sur le tableau joint à la présente. Ce prêtre, pourvu qu'il soit approuvé, est autorisé à exercer tous les pouvoirs de desservant à l'égard des fidèles des paroisses dont il aura la garde, et de plus à biner, le dimanche qui se rencontre dans l'intervalle choisi pour la retraite, afin de leur faciliter le moyen d'entendre la Sainte Messe. Il pourra même biner deux fois,

daus le cas où les prêtres allant à la retraite seraient obligés d'être absents deux dimanches de leurs paroisses. Il lui sera loisible, comme desservant, de déléguer un autre prêtre pour la célébration des mariages.

MM. les Curés de l'Île d'Orléans peuvent s'arranger ensemble, de manière à laisser à un seul d'entre eux le soin de toute l'île.

MM. les Curés qui viendront à la retraite, voudront bien informer leurs paroissiens des dispositions qu'ils auront prises, pour la desserte de leurs paroisses pendant leur absence. Ceux d'entre eux qui n'auraient pas trouvé moyen de procurer la messe à leurs paroissiens, le dimanche qu'ils seront absents, les avertis ont de se rendre aux paroisses voisines; ou, s'il était trop difficile de s'y transporter, ils les avertiront qu'ils sont dispensés, ce jour-là, de l'obligation d'assister au Saint-Sacrifice.

Chaque prêtre devra apporter avec lui un surplis, pour la clôture de la retraite.

Je ne suis pas en état de vous donner, en ce moment, un état des sommes recueillies dans le diocèse, pour le denier de St. Pierre, depuis le dernier envoi; mais, si Dieu permet que je puisse entreprendre le voyage de Rome, pour assister au Concile Général convoqué par le St. Père, je m'estimerai heureux de déposer aux pieds de Sa Sainteté les aumônes de mes fidèles diocésains. Que les paroisses qui n'ont pas encore envoyé leur part, veuillent bien profiter de cette occasion.

Les souscripteurs à la nouvelle édition du " Manuel du Saint Rosaire et du Saint Scapulaire " sont informés qu'elle est maintenant terminée, et qu'ils peuvent se procurer les exemplaires qu'ils ont retenus, en s'adressant à MM. Côté et Cie., bureau du *Journal de Québec* (Prix par 50 exemplaires un chelin, par douzaine 27 sous, par exemplaire 30 sous).

Je profite de l'occasion pour vous prier de rappeler à vos paroissiens que c'est dans le cours du mois prochain, que leurs aumônes pour l'Œuvre de la Propagation de la Foi doivent être transmises au trésorier, M. Gauvreau, prêtre de l'Archevêché.

MM. les Curés et Missionnaires qui se trouvent dans la nécessité de recourir à la Société de Secours mutuel, sont également priés d'envoyer d'avance à l'Archevêché l'état de leurs revenus. Il est à désirer que les contributions des membres de la société parviennent au trésorier, le même M. Gauvreau, à l'époque de la retraite.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mon bien sincère attachement.

✠ C. F. ARCHEVEQUE DE QUEBEC.

Tableau mentionné de l'autre part.

- | | |
|--|--|
| <p>1.—Rivière du Loup et St. Antonin,
 2.—Notre-Dame du Portage et St. André,
 3.—St. Alexandre et Ste. Hélène,
 4.—Kamouraska et St. Paschal,
 5.—St. Denis et Mont-Carmel,
 6.—La Rivière Ouelle et St. Pacôme,
 7.—Ste. Anne et St. Onésime,
 8.—St. Roch et Ste. Louise,
 9.—St. Jean Port-Joli et St. Aubert,
 10.—L'Islet et St. Cyrille,
 11.—Le Cap St. Ignace et St. Thomas,
 12.—St. Pierre et St. François,
 13.—Berthier et St. Valier,
 14.—St. Raphaël et St. Cajetan d'Armagh,
 15.—St. Michel et Beaumont,
 16.—St. Gervais et St. Charles,
 17.—St. Lazare et Ste. Claire,
 18.—Buckland et Montminy,
 19.—Ste. Hénédine et Ste. Marguerite,
 20.—St. Edouard et St. Malachie de Frampton,
 21.—St. George et St. François de la Beauce,
 22.—Lambton et Foisyth,
 23.—St. Victor et St. Ephrem de Tring,
 24.—St. Joseph et St. Frédéric,
 25.—Ste. Marie et St. Elzéar,
 26.—St. Sylvestre et Broughton,
 27.—St. Giles et Ste. Agathe,
 28.—St. Ferdinand et Ste. Sophie d'Halifax,
 29.—St. Calixte et Ste. Julie,
 30.—St. Isidore et St. Lambert.</p> | <p>31.—St. Arselme et St. Henri;
 32.—St. Joseph de la Pointe-Lévis et N. D. de la Victoire,
 33.—St. Jean Chrysostôme et St. Romuald,
 34.—St. Nicolas et St. Etienne de Lauzon,
 35.—St. Antoine et St. Apollinaire,
 36.—Ste. Croix et St. Flavien,
 37.—Lotbinière et St. Edouard,
 38.—Ste. Emmélie et St. Jean Deschallons,
 39.—Les Groudines et Deschambault,
 40.—St. Casimir et St. Alban,
 41.—Portneuf et Cap Santé,
 42.—St. Bazile et St. Raymond,
 43.—La Pointe-aux-Trembles et St. Augustin,
 44.—St. Colomb et Ste. Foye,
 45.—Ancienne Lorette et St. Ambroise,
 46.—Charlebourg et Beauport,
 47.—Ste. Catherine et Valcartier,
 48.—L'Ange-Gardien et le Château-Richer,
 49.—Ste. Anne et St. Féréol,
 50.—St. Joachim et S. Tite des Caps,
 51.—La Petite Rivière et la Baie St. Paul,
 52.—St. Urbain et St. Hilarion,
 53.—Les Eboulements et St. Irénée,
 54.—La Malbaie et Ste. Agnès,
 55.—Notre-Dame de Latarrière et Hébertville,
 56.—Chicoutimi, Ste. Anné et la Rivière aux-Sables.
 57. St. Alphonse et St. Alexis de Bagot.</p> |
|--|--|

N. B.—MM. les Curés et Missionnaires, dont les paroisses ne sont pas mentionnées dans le tableau ci dessus, pourront venir à la retraite, en les recommandant aux soins de leurs confrères voisins.

